

**REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
SYNDICAT MIXTE DE REALISATION POUR LA FILIERE DE TRAITEMENT DES DECHETS DU
SYNDICAT MIXTE SITOM SUD GARD**

SEANCE DU 25 JUIN 2024

Nombre de membres en exercice		
Afférents au Conseil syndical	En exercice	Membres présents
40	40	22

Date de convocation	19/06/2024
Date d'affichage	19/06/2024

DL24015	OBJET : Création de poste suite à avancement de grade
----------------	--

L'AN DEUX MIL VINGT QUATRE, le vingt-cinq juin, s'est réuni à 17 heures le Comité Syndical du Sitom Sud Gard dans la salle des délibérations de Nîmes Métropole, sous la présidence de Monsieur Richard TIBERINO, conformément aux articles L.5212-7 et suivants du Code des Collectivités Territoriales.

Etaient présents les délégués et suppléants suivants :

Cté Agglo. Nîmes Métropole : M. Jacques BOLLEGUE, M. Emmanuel CARRIERE, M. Jean-Luc CHAILAN, M. Patrick DE GONZAGA, M. Jack DENTEL, M. Jean-François DURAND- COUTELLE, M. Jean-Jacques GRANAT, M. Jean-Christophe GREGOIRE, M. Antoine MARCOS, M. Frédéric PASTOR, M. Franck PROUST, M. David-Alexandre ROUX, Mme Marie-France RAINVILLE (suppléante), M. Richard TIBERINO, M. Frédéric TOUZELLIER, Mme Pascale VENTURINI, Mme Valentine WOLBER (suppléante)

Cté Com. Beaucaire terre d'Argence : M. David RIBES (suppléant)

Cté Com. Petite Camargue : M. Jean-Paul GERAUD, M. Didier LEBOIS.

Cté Agglo. Alès Agglomération : M. Christophe BOUGAREL

Cté Com. Pays d'Uzès : M. Gérard DAUTREPPE

Absents :

Cté Agglo. Nîmes Métropole : M. Bernard ANGELRAS, M. Frédéric BEAUME, M. Abderzak BERKANI, Mme Monique BOISSIERE, M. Alain DALMAS, Mme Claude DE GIRARDI, Mme Sylvette FAYET, M. Théos GRANCHI, M. Julien PLANTIER, Mme Christine TOURNIER BARNIER.

Cté Com. Piémont Cévenol : M. Lionel JEAN

Cté Com. Beaucaire terre d'Argence : M. Jean-Michel AZEMA, M. Jean-Marie GILLES, M. Juan MARTINEZ

Cté Com. Petite Camargue : Mme Katy GUYOT, Mme Martine KUFFER

Cté Com. Pont du Gard : Mme Christelle ARMANDI, Monsieur Alain LAGET

Cté Agglo. Alès Agglomération : M. Laurent CHAPPELLIER, M. David GUIRAUD

Cté Com. Pays d'Uzès : M. Frédéric SALLE LAGARDE

Avaient donné procuration :

- Martine KUFFER à M. Didier LEBOIS
- M. Théos GRANCHI à M. Frédéric TOUZELLIER
- M. Jean-Marie GILLES à M. David-Alexandre ROUX
- M. Juan MARTINEZ à M. Jacques BOLLEGUE
- Mme Katy GUYOT M. Patrick DEGONZAGA
- M. Lionel JEAN M. Christophe BOUGAREL

Secrétaire de séance : M. David-Alexandre ROUX

Monsieur Didier LEBOS, Vice-président, expose,

Le code général de la fonction publique, les emplois de chaque collectivité et établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité.

CONSIDERANT qu'un agent rempli les conditions réglementaires pour bénéficier d'un avancement de grade, et que le grade à créer est en adéquation avec les fonctions assurées par l'agent concerné, il est proposé au Conseil syndical de créer, à compter du 1er juillet 2024, un emploi permanent d'attaché territorial hors classe relevant de la catégorie hiérarchique A du grade des attachés, à temps complet.

Le poste est pourvu à titre exclusif par la voie de l'avancement de grade.

VU le tableau des effectifs de la collectivité,

VU l'arrêté en date du 25 juin 2021 portant sur les lignes directrices de gestion après avis du comité technique compétent,

VU l'avis favorable du bureau en date du 18 juin 2024,

Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré,

DECIDE

Article 1 : De créer un emploi permanent d'attaché territorial hors classe à temps complet, de catégorie A, relevant du cadre d'emplois des attachés pour effectuer les missions de Directrice générale des services.

Article 2 : De modifier, en conséquence, le tableau des effectifs comme suit, à compter du 1^{er} juillet 2024 :

Grade : Attaché territorial hors classe,

- Ancien effectif : 0
- Nouvel effectif : 1

Article 3 : De préciser que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges de l'agent nommé dans l'emploi sont inscrits au budget, chapitre 012 Charges de personnel.

**Ainsi délibéré, les jours, mois et an ci-dessus,
Pour extrait conforme et certifié exécutoire**

Nombre de présents : 22

Nombre de votants : 22 + 6 pouvoirs

Abstention : 0

Contre : 0

Approuvée à l'unanimité.

Le Président du SITOM SUD GARD

Richard TIBERINO



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

030-253002950-20240625-DL24015-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 26/06/2024

Publication : 26/06/2024

Pour l'autorité compétente par délégation

